



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Démolition de bâtiments commerciaux pour la reconstruction d'un bâtiment commercial

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41°a	71 places de stationnement (80 pré-existantes imperméables) perméables en pavés drainant dont 4 places équipées en IRVE et 12 pré-équipées

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Amélioration du cadre bâti et prise en compte des objectifs environnementaux par la prise en compte de la réglementation thermique RT2012.
Réduction des surfaces imperméabilisées du site par suppression des places en enrobés et création d'espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

Démolition de l'ensemble des bâtis existants pour la construction d'un établissement de surface commerciale de 985m² et aménagement d'un parc de stationnement affecté à la clientèle.
L'ensemble du terrain sera retravaillé dans le but de créer des espaces verts actuellement inexistant.
Les places de stationnement seront réalisées en pavés drainant à la place des enrobés actuels.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Démolition des bâtiments existant représentant environ 1592 m² d'emprise au sol
Démolition des espaces de stationnement d'environ 80 places représentant approximativement 3370 m² d'emprise au sol
Déplacement du poste transformateur existant
Construction d'un nouveau bâtiment de 1735 m² d'emprise au sol avec mise en place de panneaux photovoltaïque en toiture
Décapage et terrassement en déblais/remblais des plateformes du parc de stationnement et des bâtiments existant. Les matériaux issus des structures des ouvrages existant seront principalement réutilisés sur site.
Réaménagement du parc de stationnement réduisant la capacité du site de 9 places.
La surface imperméable de l'ensemble passe de 6991m² à 3526m² (45% de l'emprise foncière) soit une diminution de 49%.
Les places de stationnement seront réalisées en pavés drainants et agrémentées d'arbres et d'espaces végétalisés

Le site sera raccordé à l'ensemble des réseaux via les ouvrages existants.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les ouvrages d'assainissement et de collecte ainsi que les espaces verts du domaine privés seront entretenus par l'enseigne commerciale

Les équipements de climatisation (récupération de chaleur) et de stockage des marchandises sont régulièrement entretenus pour obtenir le meilleur rendement et limiter les impacts environnementaux

Les déchets issus de l'exploitation du site sont stockés dans un local fermé et les cartons sont compactés permettant ainsi de limiter les volumes et d'espacer les enlèvements par camions.

La clientèle sera accueillie sur un espace dédié et régulièrement entretenu (nettoyage de surface, taille des espaces verts et curage des avaloirs). Cette espace est accessible depuis la rue du 13ème de ligne via un des accès existant conservé.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

permis de construire (PC)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface global du projet	7824 m ²
Surface du bâtiment (plancher)	1440 m ²
Surface de voirie (hors stationnement)	1722 m ²
Surface de stationnement drainant	1007 m ²
Surface d'espaces verts	3038 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 86 Voie : DU 13E DE LIGNE

Lieu-dit :

Localité : NEVERS

Code postal : 5 8 0 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 3 ° 0 8 , 2 2 " E Lat. : 4 6 ° 5 9 , 3 7 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Plan de Prévention du Bruit de l'Environnement Département de la Nièvre juin 2024 Site commerciale avec locaux isolés et en recul d'environ 30m de la zone 2 de la RD40
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRi LOIRE approuvé le 17 décembre 2001
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Terrain hors zone
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet prévoit l'augmentation des surfaces perméables améliorant ainsi la recharge de la nappe
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Travaux de terrassement de l'existant pour la réalisation des nouveaux ouvrages Estimation : 3500m3 Impact sonore réduit et temporaire lié à la circulation des engins et à l'évacuation des matériaux
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☒	☐	Matériaux granulaires nécessaire à la constitution des voiries et de la nouvelle plateforme de bâtiment.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Estimation : 1600 m3 de matériaux granulaires pouvant provenir de carrière, de sous-produit industriel recyclés et de ré-emploi des matériaux de déconstruction des ouvrages démolis (bâtiment et parking).

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Site déjà exploité pour de l'activité commerciale et projet n'augmentant pas les besoins pour ces ressources Réduction des consommations en eau du site par la suppression de la station de lavage
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Site déjà urbanisé
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Séisme : Risque faible Radon : Faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Trafic lié à l'activité : - Livraison par camion : 1 livraison journalière - Clientèle : Faible incidence par rapport au trafic actuel, voie de desserte existante
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Impact faible et temporaire en phase chantier : Utilisation de matériels réglementés
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	Présence de la RD40 : Incidence faible par rapport à la configuration et à l'activité commerciale du site
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Impact faible et temporaire en phase chantier : Utilisation de matériels réglementés
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Éclairage du parking 20 lux moyen : Incidence faible car le site est déjà éclairé et le nouveau matériel sera de type led. De plus le fonctionnement est géré par horloge coupant l'éclairage hors période d'exploitation
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Eaux pluviales de collecte des voiries et de la toiture
	Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Sous-sol Pas d'incidence de part la nature des eaux collectées

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Eaux usées des sanitaires (renvoyées vers le réseau de collecte public) identique à la situation actuelle
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Production de déchets inertes non dangereux liés à la vente, collectés dans des containers de stockage et de tri récupérés par camion. Lors de la phase de chantier : Triage et évacuation des déchets dans des centres de traitement adaptés
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Site déjà urbanisé et comportant des bâtiments démolis sans intérêt architectural et culturel (anciens magasins et aire de lavage)
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Site à vocation commercial

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Mise en place de panneaux photovoltaïques en auto-consommation et d'un dispositif de récupération de chaleur pour limiter la consommation énergétique du site.
Réduction importante des surfaces imperméabilisées (49%) et augmentation importante des surfaces allouées aux espaces-verts (Surface x 4).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'évaluation environnementale de ce projet ne nous semble pas nécessaire en raison de sa situation dans un site déjà aménagé pour ce même type d'exploitation et disposant de ce fait des infrastructures adaptées.
De plus, le nouveau bâtiment remplacera des locaux vétustes et réduira fortement la surface imperméabilisée du site.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☒
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /

Téledéclaré le 21/08/202

Signature du (des) demandeur(s)